

**LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14/12/2022 A 18 HEURES A LA
SALLE DES FETES DE
SAINT-PRIX**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Prix (conformément à la délibération n°2022-29 du 11 octobre 2022), comme suite à la convocation du 8 décembre 2022 qui a été adressée aux délégués communautaires par le Président.

Etaient présents :

Monsieur VALLON Jean-Paul, Président,
Madame PLANTIER Marielle et Messieurs CHOSSON Jacky, SOUBEYRAND François, COUTURIER Dominique, DÉCULTY Jean-Paul, vice-présidents,
Mesdames BLANC Marie-Laure, VIGNE Marceline, TROUILLETON Isabelle, Messieurs ASTIER Max, DESBOS Vincent, DUVERT Frédéric, BLANC Amédée, GARNIER Christian, ROCHE Stéphane, LANDREIN Michel, GLAIZOL Denis, GAUCHIER Max.

Etaient absents excusés avec pouvoir :

Madame BERT Myriam avec pouvoir à Monsieur DUVERT Frédéric,
Madame COSTE Bernadette avec pouvoir à Monsieur ROCHE Stéphane

Etaient absents excusés :

Messieurs DELEVOYE Christophe, PEYRARD Jean-Luc

Etait absente excusée :

Madame GUIOT-MOUZAÏ Siham

Le quorum étant atteint au moment de l'ouverture de la séance, et en application de l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire a désigné Monsieur GAUCHIER Max, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 18 – Votants : 20

Désignation des représentants au Comité de Suivi des chartes d'engagement du Nouveau Réseau de Proximité des Finances Publiques du Nord Ardèche (Délibération n°2022-38) -	approuvée
Signature de l'avenant au Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Pour le territoire Privas Centre Ardèche – Val'Eyrieux – Pays de Lamastre (Délibération n°2022-39) -	approuvée
Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (Délibération n°2022-40) -	approuvée

Fongibilité des crédits en fonctionnement et en investissement (Délibération n°2022-41) -	approuvée
Régime semi-budgétaire des provisions et charges (Délibération n°2022-42) -	approuvée
Définition des règles d'amortissement – nomenclature m57 (Délibération n°2022-43) -	approuvée
Contrat relatif à la prise en charge des déchets issus des lampes, collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets (Délibération n°2022-44) -	approuvée
Signature d'un avenant avec COREPILE pour la mise en place d'un soutien financier à la collecte séparée de piles et accumulateurs portables (Délibération n°2022-45) -	approuvée
Avenant au contrat de reprise des déchets d'emballages papier-carton à recycler avec REVIPAC (Délibération n°2022-46) -	approuvée
Avenant au contrat de reprise option filière acier avec Arcelor Mittal (Délibération n°2022-47) -	approuvée
Période de perception de la taxe de séjour à compter de 2024 (Délibération n°2022-48) -	approuvée
Convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lamastre (Délibération n°2022-49) -	approuvée
Avenant à la convention de participation prévoyance « MNT-CDG07 » (Délibération n°2022-50) -	approuvée
Régularisation foncière des voies ferrées sur la commune de Lamastre (Délibération n°2022-51) -	approuvée
Convention de financement avec l'association Initiative 26-07 (Délibération n°2022-52) -	approuvée
Décision modificative n°2 – Budget Principal (Délibération n°2022-53) -	approuvée

Affiché dans les locaux de la Communauté de Communes
Le 20 décembre 2022

Publié sur le site internet « lamastre.fr »